



# Résidence Habitat Jeunes

Montmorillon - L'Isle Jourdain



## Contrat de résidence

Le contrat de résidence clarifie la nature et les conditions d'hébergement dans les résidences du Montmorillonais. Il est élaboré par les permanents des MJC et approuvé par les conseils de concertation des résidences composés de résidents et des membres des Conseils d'Administration des MJC de Montmorillon et L'Isle Jourdain.

Le statut de résident s'obtient en adhérant à la MJC local (paiement d'une cotisation annuelle), après acceptation des conditions d'hébergement et la signature du présent contrat avec le référent «Habitat Jeunes» de la MJC locale.

La résidence du Montmorillonais est gérée par la MJC de Montmorillon. Le suivi des bâtiments et l'accompagnement collectif et individuel des résidents sont assurés par les MJC de Montmorillon et de l'Isle Jourdain.

### **MJC Claude Nougaro**

16 rue des Récollets  
B.P 48  
86500 Montmorillon  
Téléphone : 05 49 91 04 88  
fax : 05 49 91 33 82

### **MJC des cantons d'Availles Limouzine et l'Isle Jourdain**

Grand' Rue du pont  
B.P 5  
86150 l'Isle Jourdain  
Téléphone : 05 49 48 94 00  
fax : 05 49 48 43 10

Le Pôle Logement de la MJC de Montmorillon est soutenu par le Conseil Régional de Poitou-Charentes le Conseil Général de la Vienne (DGAS), la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

**Pôle logement** : 55 place des Augustins - 86500 Montmorillon  
Téléphone : 05 49 83 82 43  
Email : [habitatjeunes@mjcmontmorillon.fr](mailto:habitatjeunes@mjcmontmorillon.fr)



## **Situation à l'entrée dans le logement**

- en emploi .....
- sans emploi inscrit ou non au Pôle Emploi .....
- scolarisé(e) : étudiant, scolaire, apprent .....
- âge .....
- adresse antérieure .....
- référant extérieur .....
- date d'entrée .....

## **Situation à la sortie du logement**

- en emploi .....
- sans emploi inscrit ou non au Pôle Emploi .....
- scolarisé(e) .....
- âge .....
- type d'hébergement et adresse donnée .....
- référant extérieur .....
- date de sortie .....

## **Documents fournis à l'entrée**

### Photocopies :

- carte identité
- carte assuré(e) social(e) + attestation
- fiches de paies pour dossier CAF ou MSA, LOCA-PASS ...
- attestation CMU avec ou sans complémentaire
- attestation Pôle Emploi avec notification de droits
- carte Pôle Emploi
- attestation scolaire
- fiche d'imposition année précédente personnelle ou celle des parents
- attestation assurance civile
- R.I.B.

### Originaux

- autorisation parentale d'hébergement pour les mineurs (*document rempli lors d'un entretien avec l'animateur Habitat Jeunes*)

## **VERSEMENTS**

- Dépôt de garantie : 107 euros
- Adhésion MJC : 10 euros